

**CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS
2024-2026
CONCLUE AVEC La COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND CHAMBERY
retenue dans le cadre de l'AMI 2 "Territoire de mise en œuvre accélérée
Du plan logement d'abord"
AVENANT N°2**

Entre

L'Etat, représenté par Vanina NICOLI, préfète de département de la Savoie, d'une part

Et

La Communauté d'agglomération de Chambéry, représenté par Thierry Repentin, président de la communauté d'agglomération de Chambéry et désignée ci-après par les termes « Grand Chambéry », d'autre part,

N° SIRET : 200 069 110 00019

Il est convenu ce qui suit :

Le présent avenant a pour objectif de préciser les objectifs poursuivis pour l'année 5 de la mise en œuvre accélérée du logement d'abord sur la période du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2026. Celui-ci précise également l'enveloppe financière associée à la mise en œuvre des dites actions.

Il modifie donc l'article 2 de la convention pluriannuelle d'objectifs 2024-2026 signée en date du 9 décembre 2024 entre Grand Chambéry et le Préfet de la Savoie, comme suit :

ARTICLE 2 modifié – ENGAGEMENTS CONJOINTS DE L'EPCI ET DE L'ETAT

2.1 Stratégie territoriale fixée autour d'un socle commun d'objectifs

2.1.1. Actions d'appui à la mise en œuvre de la stratégie territoriale bénéficiant d'un soutien financier spécifique de l'Etat

Est inséré le paragraphe suivant :

Les actions retenues dans le cadre de la feuille de route pluriannuelle établies conjointement pour la cinquième année (descriptif synthétique joint en annexe) sont les suivantes :

- Maintien d'un poste coordinateur logement d'abord pour l'appui, le suivi et l'évaluation des actions, la coordination et l'ingénierie sociale de territoire,
- Poursuite de l'expérimentation du guichet d'information logement jeunes,

- Poursuite de l'expérimentation d'une gestion précoce des expulsions locatives,
- Maintien du renfort du SIAO,
- Maintien du renfort du dispositif Toi(t) d'abord,
- Poursuite et développement du soutien aux locataires du parc public en difficultés psychiques avec une équipe sanitaire spécialisée,
- Maintien de l'animation de la plateforme de captation de logements du parc privé Louer Solidaire,
- Création d'une aide financière incitative pour les propriétaires conventionnant en mandat de gestion,
- Maintien de l'expérimentation de l'allocation Logement d'abord Jeunes pour les jeunes sans ressource accompagnés par l'équipe pluridisciplinaire entrés dans un logement dans le cadre du Logement d'abord,
- Poursuite de l'expérimentation d'accompagnement renforcé sanitaire et sociale pour les publics présentant des difficultés sanitaires et sociales cumulés (dispositif Horizon),
- Transformation des pratiques professionnelles et développement d'une culture commune via un programme d'animation et de formations,
- Animation d'évènements à destination des partenaires du territoire,
- Action de participation des publics cibles,
- Communication sur la mise en œuvre du Logement d'abord sur l'agglomération Grand Chambéry,
- Construction d'un Observatoire Logement d'abord.

2.2. Financement

2.2.1 Versement des crédits Etat

Est inséré le paragraphe suivant :

Le soutien de l'Etat s'est élevé à un montant de 185 800€ au titre de la première année, à 230 800€, au titre de la deuxième année, à 82 892€ la troisième année, et à 425 022€ pour la quatrième année. Les reliquats de crédits en fin d'année 2025 (11 229€) sont reportés à titre d'avance sur l'année 2026. Les reliquats éventuels en fin d'année 2026 seront soit reportés soit restitués en fonction de la poursuite des actions conformément à l'article 5 de la convention initiale.

Au titre de la cinquième année de l'AMI, le soutien de l'Etat s'élève à un montant prévisionnel maximal de 465 671 €, au regard du montant total estimé du coût éligible de 531 097€, établi à la signature de la présente convention, tel que mentionné à l'article 1.

L'Etat versera la dotation due à la collectivité, dès signature du présent avenant entre le Préfet du département de la Savoie et Grand Chambéry, dûment complétée et des éventuels avenants modificatifs à la présente convention.

La contribution financière de l'Etat est applicable sous réserve de l'inscription des crédits en loi de finances.

Les autres articles de la convention initiale restent inchangés.

Le Président de Grand Chambéry

La Préfète de la Savoie

Annexe 1 - présentation du bilan financier de l'année 4

N°	Action	Conventionné sur les 4 années			Dépenses engagées		Statut de l'action
		Financement AMI conventionné	Part de financement DIHAL reliquat non déduits	Reste à Charge pour Grand Chambéry	Dépenses totales au 31/12/2025	Part de financement AMI DIHAL	
1	Coordinateur Logement d'Abord	220 000 €	110 000 €	110 000 €	192 739.43 €	96 369.72 €	Maintien
2	Etude de préfiguration d'une plateforme d'intermédiation locative	15 000 €	12 000 €	3 000 €	27 000 €	21 600 €	Achevée
3	Animation de la plateforme d'intermédiation locative	53 478 €	42 783 €	10 695 €	46 524 €	37 219.20 €	Maintien
4	Etude de préfiguration d'une plateforme d'accompagnement social	30 000 €	24 000 €	6 000 €	33 540 €	26 832€	Achevée
5	Animation de la plateforme d'accompagnement social	31 250 €	31 250 €	0 €	0 €	0 €	Réorientée
7	Renfort du SIAO	88 948 €	88 948 €	0 €	87 575 €	87 575€	Maintien
8	Renforcement du dispositif toi(t) d'abord	86 911€	86 911€	0 €	89 340 €	89 340 €	Maintien
16	Accompagnement des publics en impayés	84 400 €	79 000 €	5 400 €	61 740.57 €	61 740.57 €	Maintien
13	Communication en direction des acteurs, professionnels et publics	27 000 €	21 600 €	5 400 €	2517.30 €	2 013.84€	Maintien
9	Actions de formation des professionnels	29 545 €	23 479 €	6 066 €	13 193.66 €	10 554.93 €	Maintien
10	Animation d'évènements en direction des acteurs, professionnels	18 000 €	14 400 €	3 600 €	7 845.55 €	6 276.44 €	Maintien
11	Observatoire	21 500 €	15 600 €	5 900 €	0 €	0 €	Maintien
12	Actions de participation des publics	11 000 €	8 800 €	2 200 €	0 €	0 €	Maintien de l'action
14	Etude sur les besoins et les solutions en logement et en accompagnement pour les jeunes précaires	25 000 €	20 000 €	5 000 €	25 200 €	20 160 €	Achevée
18	Expérimentation d'une permanence d'accueil information orientation logement sur l'accès au logement	78 169 €	62 015 €	16 154 €	77 616.20 €	62 092.96 €	Maintien
15	Expérimentation d'une mesure d'accompagnement globale pour les jeunes cumulant des difficultés	45 000 €	45 000 €	0 €	0 €	0 €	Réorientée
17	Edition d'un guide des solidarités locales	2 500 €	2 000€	500 €	0 €	0 €	Action abandonnée
18	Mise en place d'une allocation expérimentale pour les jeunes - 25 accompagnés LDA	67 200€	67 200€	0 €	67 200€	67 200€	Maintien
19	Abondement Fonds de sécurisation AURA	25 000€	16 500€	8 500€	25 000€	20 000€	2026 période couverte

20	Expérimentation d'une mesure d'accompagnement sanitaire et sociale renforcée 20 bénéficiaires	297 905 €	297 400€	505€	277 905€	277 400€	maintien
21	Mise en place d'une aide incitative pour les bailleurs privés conventionnant en mandat de gestion IML	8 000€	6 400€	1 600€	0€	0€	maintien
22	Soutien à l'intervention sanitaire aller vers pour locataire en difficultés	27 000€	27 000€	0 e	27 000€	27 000€	Maintien
TOTAL		1 292 806 €	1 102 286 €	175 020 €	1 061 936.71 €	913 374.65€	
Financement AMI sur 4 ans = 924 604 €				Reliquats financement AMI (Enveloppe DIHAL – dépenses engagées) = 11 229€			

Annexe 2 - présentation du budget prévisionnel 2026

N°	Action	Porteur d'action - bénéficiaire du financement	Dépenses 2026	Financement AMI	Reste à Charge pour Grand Chambéry
1	Coordinateur Logement d'Abord	Grand Chambéry	55 102 €	27 551 €	27 551 €
2	Animation de la plateforme d'intermédiation locative	ADIL de la Savoie (convention)	20 500 €	16 400 €	4 100 €
3	Renfort du SIAO	La Sasson (convention)	30 000 €	30 000 €	- €
4	Renforcement du dispositif toi(t) d'abord	La Sasson (convention)	27 000 €	27 000 €	- €
5	Accompagnement des publics en impayés : maintien de la prévention précoce au stade du commandement de payer et expérimentation sur échantillon d'aller vers au domicile	ADIL de la Savoie (convention)	46 500€	46 500 €	- €
6	Communication en direction des acteurs, professionnels et publics	Grand Chambéry	8 000 €	6 400 €	1 600 €
7	Actions de formation des professionnels	Grand Chambéry	15 000 €	12 000 €	3 000 €
8	Animation d'évènements en direction des acteurs, professionnels	Grand Chambéry	5 000 €	4 000 €	1 000 €
9	Observatoire	Grand Chambéry	- €	- €	- €
10	Actions de participation des publics	Grand Chambéry	10 000 €	8 000 €	2 000 €
11	Création d'un guichet d'accueil information orientation logement sur l'accès au logement	Conseil logement Jeunes - FOL 73 (marché public)	66 725 €	53 380 €	13 345 €
12	Expérimentation d'une mesure d'accompagnement par une équipe pluridisciplinaire dont 10 jeunes sans ressource	Horizon- Pélican- Respects73 (convention)	185 270 €	185 270 €	0 €
13	Pécule financier pour les jeunes sans ressources pris en charge par l'équipe d'accompagnement pluridisciplinaire	Grand Chambéry	0 €	0 €	- €
14	Abondement du fond de sécurisation IML pour sécuriser Louer solidaire	FAPIL AURA (convention)	0 €	0 €	0 €
15	Prise en charge des honoraires ou frais de gestion locative pour les propriétaires conventionnant en mandat de gestion	Grand Chambéry	8 000 €	6 400 €	1 600 €
16	Intervention, renfort et coordination des parcours de santé psychiques pour les locataires du parc public en difficultés	Intermed (convention)	54 000 €	54 000 €	- €
TOTAL Année 5			531 097 €	476 901 €	54 196 €
Rappel Reliquats 1 à 4		11 229 €			
TOTAL versé pour l'année 5		465 671 €			

Annexe 3 – Présentation des objectifs poursuivis pour la quatrième année, actions mises en œuvre, indicateurs de résultat

N°	Action	Catégorie d'action	Descriptif de l'action	Objectif de l'action	Résultats attendus et indicateurs & Livrable
1	Coordinateur Logement d'abord	<i>Poste de coordinateur</i>	Poste au sein de Grand Chambéry dédié au pilotage	- Pilotage de la démarche - Ingénierie sociale : développement et écriture des projets, animation du partenariat,ancements des appels d'offres, analyse des offres - Suivi et évaluation des actions - Développement d'un programme d'animation et de formation - Analyse, rédaction et présentation de la démarche - Représentation du projet sur les partenariats extérieurs - Recherche de co-financements et de nouveaux partenariats - Essaimage de la démarche	Recrutement réalisé en septembre 2021 (CDD projet de deux ans jusqu'en septembre 2023) Contrat projet de 01 à 12/2024 Contrat projet renouvelé de 01/2025 à 12/2026
2	Animation de la plateforme de captation de logements privés en intermédiation locative	<i>Montage d'initiatives innovantes pour développer l'offre de logements</i>	Moyens humains et techniques dédiés à l'animation de la plateforme Mission confiée à l'ADIL73	- Animation de la plateforme (comités techniques avec les opérateurs, amélioration des outils au fil de l'eau) - Informer, orienter les propriétaires - Faire le lien avec les opérateurs de l'IML - Utilisation d'outils communs - Organiser la traçabilité des demandes	- Nb de logements conventionnés - Nombre de propriétaires mobilisés - Suivi des dispositifs et aides mobilisés - Nombre de co-tech organisés - Compte rendu de l'activité de la plateforme - Animation locale inter-acteurs sur l'IML
3	Renfort du SIAO	<i>Montage d'initiatives innovantes pour l'accès au logement des publics cibles</i>	Moyens humains supplémentaires dédiés au SIAO : 0.5 ETP travailleur social Financement à l'association la Sasson	- Etude des situations demandeurs de logement parmi les demandeurs du SI-SIAO + veille sociale + commission 3C - Proposition de candidature en direct auprès des bailleurs publics du territoire - Animation d'une commission SIAO-bailleurs en lien avec la DDETSP et Grand Chambéry - Veille active des ménages et de leurs parcours résidentiels - Suivi de parcours des ménages LDA	- Nb de ménages proposés en commission - Nombre de ménages ayant accédé au logement de droit commun - Suivi des parcours résidentiels - Suivi des dispositifs mobilisés

4	Renfort du service Toit d'Abord	<i>Montage d'initiatives innovantes notamment d'accompagnement</i>	Moyens humains supplémentaires dédiés au service toit d'abord : 0.5 ETP travailleur social Financement à l'association la Sasson	- Veille et repérage des personnes visées par le dispositif en maraude - Assurer un accompagnement en binôme - Mobiliser du temps pour la recherche de logements de droit commun - Suivi des situations - Augmentation du volume de personnes accompagnées	- Nb de ménages accompagnés - Nombre de baux signés - Suivi des parcours résidentiels et des besoins en accompagnement - Nb de personnes repérées en maraude - Suivi du temps de maintien à domicile
5	Accompagnement des locataires du parc privé en situation d'impayés	<i>Montage d'initiatives innovantes notamment d'accompagnement</i>	Moyens humains et techniques supplémentaires pour la mise en œuvre de l'action Financement à l'ADIL73	- Veille et repérage des locataires du parc privé en impayés - Contact propriétaires et locataires - Mobiliser du temps de RDV pour lever les difficultés et proposer des solutions pour la résorption des dettes locatives - Création et utilisation d'un outil de suivi - Recherche de moyens de diversification des modalités d'allers vers et ingénierie pour la mise en œuvre - Expérimenter sur un échantillon de quelques mois les nouvelles modalités d'action visant à éviter l'expulsion	- Nb de ménages et propriétaires contactés - Etude du niveau d'endettement des ménages - Suivi des réponses apportées
6	Plan de communication à destination des acteurs	<i>Communication</i>	Moyens financiers dédiés à la communication (interne ou externalisée) pour création de supports de communication	- Renseigner le public, les partenaires sur les actions mises en œuvre - Proposer une communication lisible et compréhensible au plus grand nombre - Rédiger des communiqués de presse pour les événements - Editer des supports	- Supports créés - Outils « labellisés »
7	Action de formation des professionnels	<i>Ingénierie</i>	Moyens financiers dédiés à un programme de formation	- Proposer un plan de formation au plus grand nombre de professionnels du secteur du logement, de l'hébergement de l'action sanitaire et sociale - Rédiger des communiqués de presse pour les événements - Editer des supports	- Nb de sessions de formations organisées - Nb de professionnels formés - Thématiques abordées - Evaluation écrite des sessions formations par les professionnels

8	Animation d'évènements en direction des acteurs professionnels	<i>Communication</i>	Moyens humains, techniques et financiers	-Elaboration d'évènements logements d'abord -Acculturation commune des professionnels, des élus (voire d'étudiants locaux) -Faire remonter des propositions et des pratiques d'autres territoires	- Nb d'évènements organisés - Thématiques abordées - Nb de personnes touchées - Production de « livre blanc » à l'issue des évènements
9	Observatoire	<i>Observation sociale du territoire</i>	Moyens techniques, humains pour la création d'un observatoire local sur le sans abris et son environnement	-Capitalisation de données locales à l'échelle de l'agglomération sur la caractérisation du public, ses besoins et son environnement -Analyses transversales des données publiques et territoire -Permettre de mieux comprendre les besoins du public en adéquation avec les dispositifs et actions du territoire pour faire évoluer les pratiques et les dispositifs	- Suivi des données sur les années de mise en œuvre de l'AMI - Renseignement des données à l'échelle du territoire de l'agglomération - Croisement des données avec les chiffres clés du PDALHPD et les rapports d'activités du SIAO de la Savoie
10	Action de participation des publics	<i>Observation sociale du territoire</i>	Moyens techniques et humains pour animer des groupes de travail – paroles avec le public (<i>peut être externalisé</i>)	-Permettre une écoute active des besoins exprimés par les publics -Donner la place à l'expression aux bénéficiaires du plan - Articuler les actions avec les besoins exprimés des publics -Faire connaître le plan aux publics directement	-recherche de prestataire pour aide à la mise en place d'action envers, pour et avec les publics concernés - si possible mise en place d'actions concrètes Nb de temps de travail élaboré avec et pour le public - Capitaliser les besoins exprimés du public dans un document unique
11	Création d'un guichet d'accueil information orientation logement sur l'accès au logement	<i>Montage d'initiatives innovantes notamment d'accompagnement</i>	Moyens techniques et humains dédiés à des permanences d'AIO pour les habitants de l'agglomération en difficulté de logement	-Proposer des temps de permanences pour informer sur le droit au logement, le diagnostic du besoin logement -Permettre de faire remonter les demandes de logements qualifiés - Articulation avec les partenaires du territoire pour des orientations rapides et efficaces - Informer sur les dispositifs d'accès ou de maintien dans le logement	-Nb de RDV proposés -Nb de personnes rencontrées et analyse des situations - Nb et lieux exploités pour les RDV

12	Expérimentation d'une mesure d'accompagnement globale sanitaire et sociale par une équipe pluridisciplinaire	<i>Montage d'initiatives innovantes notamment d'accompagnement</i>	Moyens humains pour permettre l'accompagnement social et sanitaire renforcé de public cumulant des difficultés. 20 dont 5 jeunes sans ressources	-permettre la recherche et l'installation de jeunes dans un logement de droit commun -accompagnement social et sanitaire global renforcé -intégration des ménages dans la commission SIAO-Bailleurs pour l'attribution de logements adaptés	-5 jeunes sans ressources à accompagner -recherche de co-financement pour mobilisation d'une allocation expérimentale Logement d'abord (expérimental) -mise en œuvre d'un accompagnement social global renforcé - suivi des mesures d'accompagnement -participation en commission SIAO bailleurs et suivi des attributions
13	Pécule financier pour les jeunes sans ressources accompagnés par l'équipe pluridisciplinaire LDA (cf action 16)	<i>Montage d'initiatives innovantes</i>	Moyens financiers pour permettre l'accès au logement pérenne de jeunes de moins de 25 ans sans ressources et cumulant des difficultés	-permettre l'accès au logement de droit commun -permettre l'accès à des ressources le temps d'un travail d'insertion professionnelle avec l'équipe pluridisciplinaire et les acteurs locaux	-mise en œuvre opérationnelle avec le trésor public -suivi des attributions d'aide pour les jeunes sans ressources accompagnés dans le cadre de l'équipe Horizon -suivi des paiements de l'allocation expérimentale
14	Abondement du fonds de sécurisation IML pour consolider Louer Solidaire	<i>Moyens financiers</i>	Moyens financiers permettant de soutenir les opérateurs de l'IML en cas de dégradation, vacances ou impayés	-Consolidation du dispositif louer solidaire -Arguments supplémentaires pour les propriétaires bailleurs afin de conventionner avec Loc avantage en IML	Déjà mis en place avec un conventionnement jusqu'en 2026.

15	Prise en charge d'honoraires ou de frais de gestion pour les propriétaires conventionnant en mandat de gestion	<i>Moyens financiers</i>	Moyens financiers permettant d'accroître le nombre de propriétaires choisissant le mandat de gestion	Consolidation du dispositif louer solidaire -Arguments supplémentaires pour les propriétaires bailleurs afin de conventionner avec Lo avantage en IML	- Maintien de la recherche de moyens financiers incitatifs pour les propriétaires - Soumettre en conseil communautaire un projet de mise en place d'une nouvelle aide incitative pour augmenter le conventionnement en mandat de gestion - Conventionnement avec des AIVS et AIS du territoire - Ecriture d'une procédure et de formulaires pour la prise en charge financière - Mise en place d'un suivi régulier de l'aide, observatoire de l'effet de la mise en place de l'aide
16	Intervention, renfort et coordination des parcours de santé psychiques des locataires du parc public en difficultés	<i>Montage d'initiatives innovantes</i>	Moyens humains pour permettre l'accompagnement sanitaire de locataires du parc public en difficultés dans la gestion, l'occupation de leurs logements liés à des problématiques de santé	-Consolidation de l'équipe intermed pour ses interventions auprès des locataires du parc public de l'agglomération -intervention après demandes des bailleurs, interpellation des forces, des gardiens et voisins -accompagnement dans l'accès au parcours de soin -coordination sanitaire renforcée	- augmentation du nombre de personnes accompagnées -suivi de parcours des locataires - recherche de co-financement avec les bailleurs du territoire

Annexe 4 - Fiche Contact

INFORMATIONS GENERALES DE LA COLLECTIVITE

Nom de l'EPCI : Grand Chambéry

Nom du Président : Thierry Repentin

N° SIRET : 200 069 110 00019

Adresse : Numéro : 106 Rue ou voie : Allée des Blachères

Complément d'adresse : BP 10020

Code postal : 73000 Commune : CHAMBERY

Téléphone : 04 79 96 86 53

Adresse électronique : habitat@grandchambery.fr

Fait à : Chambéry

le :

Le Président de Grand Chambéry

Thierry Repentin